

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résolution de Tanger:

9 pays méditerranéens s'unissent pour renforcer la lutte contre la contrefaçon

Monsieur Ahmed Reda CHAMI, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies se réjouit de la tenue de la 2^{ème} Rencontre euro – méditerranéenne des Comités nationaux de lutte contre la contrefaçon, **Vendredi 4 Décembre 2009 à Tanger** qui a réuni 9 pays de la zone euro – méditerranéenne (Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie et Slovaquie).

Soulignant le fait que la contrefaçon est un danger à la fois pour la santé et la sécurité des consommateurs, pour l'innovation et la compétitivité des entreprises, mais aussi pour l'emploi et l'économie des pays de la zone euro – méditerranéenne, M. Ahmed Reda CHAMI a réaffirmé dans son allocution de clôture, la volonté du Maroc à faire de la propriété intellectuelle un élément important du développement économique et à s'engager davantage dans le processus de lutte contre la contrefaçon dans un cadre de partenariat international.

La rencontre a été ouverte par M. Bousselham HILIA, Secrétaire Général du Ministère qui préside le Comité National pour la Propriété Industrielle et la lutte contre la Contrefaçon (CONPIAC-Maroc) et par M. Bernard BROCHAND, Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC-France).

Cette rencontre a abouti à l'adoption d'une résolution visant à renforcer la lutte contre la contrefaçon dans ces pays en :

- entretenant et amplifiant la coordination nationale de la lutte anti-contrefaçon entre les autorités administratives chargées de la lutte anti-contrefaçon, sur la base d'un partenariat public/privé ;
- soutenant les projets de création de Comités nationaux anti-contrefaçon ;
- renforçant leur coopération par l'échange d'informations ;
- continuant à favoriser la formation, essentielle à la lutte contre la contrefaçon ;
- sensibilisant les consommateurs à la lutte contre la contrefaçon ;
- se réunissant au moins une fois par an pour faire le point sur les avancées réalisées et définir des actions susceptibles d'être mise en oeuvre pour accroître la lutte contre la contrefaçon ;
- désignant un point focal dans chaque pays pour le suivi de la mise en oeuvre des actions proposées ;
- luttant contre la cyber contrefaçon.

La résolution a également mis en exergue des actions concrètes à mettre en oeuvre en 2010 telles que des missions d'étude visant d'une part la mise en place et le développement des comités nationaux de lutte contre la contrefaçon ainsi que l'échange d'expérience entre les autorités chargées de la lutte contre ce fléau et d'autre part la création d'un réseau avec désignation des points focaux en charge de la lutte anti-contrefaçon dans ces Etats. Aussi, les participants sont convenus de tenir la prochaine réunion l'année 2010 en GRECE.

A l'issue de cette rencontre, une cérémonie de remise des prix concernant la première édition « des Morocco Awards » a eu lieu, mettant à l'honneur des marques marocaines qui constituent les « Champions Nationaux » et celles qui représentent le Royaume à l'International, à savoir :

- Pour les marques de Fabrique : AICHA
- Pour les marques de Service : BMCE
- Pour les marques de Commerce et Distribution : MARWA
- Pour le prix du Public : MEDITEL.

